

# Sainte-Beuve et Vinet

Autor(en): **Ritter, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-21649>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## SAINTE-BEUVE ET VINET

---

Quelques jours après la mort de Vinet, Sainte-Beuve écrivait à M. William Espérandieu: « Vous avez bien pensé de moi et de mes sentiments, en cette triste mort ; je dis avec vous et avec ce cher Canton dont je suis, moi aussi, un des exilés: la couronne de notre tête est tombée.

» J'ai écrit quelques lignes sur M. Vinet, pour être insérées aux *Débats* ; elles paraîtront un de ces matins: bien faible et incomplet hommage ! Mais, cher monsieur, si vous saviez ce que coûte de pénible au cœur cette insertion, comme il faut expliquer à ces indifférents et à ces *étrangers* ce que c'est que l'homme éminent qu'on pleure, comme il faut leur *épeler* le nom si connu, essuyer le sourire du dédain, et n'accepter que de la *complaisance* ce qui semblerait devoir être pour tous un devoir et une satisfaction dernière, — une piété ! »

L'article nécrologique de Sainte-Beuve a paru dans le *Journal des Débats* du 17 mai 1847. Vingt mois plus tard, quand les éditeurs des œuvres de Vinet en eurent mis au jour le premier volume, *Etudes sur Pascal*, Sainte-Beuve annonça cette publication dans le *Journal des Débats* du 5 janvier 1849.

C'est dans l'automne de cette année 1849 qu'il commença la série des articles hebdomadaires dont le recueil forme les *Causeries du lundi*. Un M. Adolphe Cazalet lui écrivit à cette époque une lettre où il lui demandait de parler, dans une de ces *Causeries*, de Vinet et d'Adolphe Monod. — « Vous pouvez croire, lui répondit Sainte-Beuve, que ce n'est pas la bonne volonté qui me manque. Mais je suis obligé de tenir compte du public à qui je m'adresse... J'ai parlé bien incomplètement jusqu'ici de M. Vinet; mais j'en

ai parlé deux fois, et j'ai jusqu'à un certain point acquitté ma dette, du moins à la française, c'est-à-dire sans épuiser le sujet. »

Depuis cette époque et pendant longtemps, Sainte-Beuve n'a plus parlé de Vinet qu'en passant: il le citait rapidement, à la rencontre; dans les *Causeries du lundi*: tome IV, à propos d'Amyot; tome VII, à propos de La Fontaine; tome IX, à propos de Bourdaloue; dans l'un des derniers volumes de *Port-Royal*, à propos de La Rochefoucauld. Dans les *Nouveaux Lundis*, on trouve des mentions analogues, qui n'ont de remarquable que leur brièveté: tome II, à propos de madame de Staël; tome X, à propos de Fontenelle; tome XIII, dans le morceau intitulé: *Ma biographie*. Cependant on y trouve aussi des endroits où Sainte-Beuve parle de Vinet plus longuement: tome VII, dans un article sur Corneille, où il cite toute une page des *Poètes du siècle de Louis XIV*, et où plus loin il raconte une anecdote de la jeunesse de Vinet; tome XII, dans un article sur madame Desbordes-Valmore.

En 1867 enfin, dans un appendice du premier volume de *Port-Royal* (3<sup>me</sup> édition) Sainte-Beuve a rendu à Vinet un dernier et très sympathique témoignage; il y a marqué d'une manière précise la nature des relations qu'ils ont eues l'un avec l'autre.

C'est mal à propos qu'on a voulu voir une allusion à Vinet dans une des *Pensées* que Sainte-Beuve avait publiées en décembre 1851 dans ses *Derniers Portraits*, et qui figurent aujourd'hui dans le troisième volume des *Portraits littéraires*. Sainte-Beuve y énumère les courants d'idées qui l'ont successivement attiré, les groupes auxquels il s'est mêlé à différentes époques: ce sont d'abord les survivants des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis l'école doctrinaire du *Globe*, le saint-simonisme, le monde de Victor Hugo, et

celui de La Mennais. C'est là que se place un passage qui a été bien mal interprété :

« En 1837, dit Sainte-Beuve, j'ai côtoyé à Lausanne le Calvinisme et le Méthodisme, et j'ai dû m'efforcer à l'intéresser. Dans toutes ces traversées, je n'ai jamais aliéné ma volonté et mon jugement, je n'ai jamais engagé ma croyance; mais je comprenais si bien les choses et les gens, que je donnais *les plus grandes espérances* aux sincères qui voulaient me convertir et qui me croyaient déjà à eux. »

Ce passage doit être rapproché de quelques vers qui se trouvent dans les *Notes et Sonnets* placés à la suite des *Pensées d'août* :

Sonnet. A Philothée.

*Pourquoi, dans l'amitié, vouloir donc que l'ami  
Se moule à notre esprit, en épouse l'idée,  
La tienne en tout pareille et sur tout point gardée,  
Sans que rien la dépasse et se joue à demi ?  
Pourquoi, s'il doute encor, s'il est moins affermi  
En tout ce qui n'est pas l'amitié décidée,  
Pourquoi, sans vous asseoir, toujours plus loin guidée,  
Le piquer dans son doute à l'endroit endormi ?  
J'en sais qui, dès avril, sur l'arbre encor sauvage,  
Non pas indifférents, mais sans presser le gage,  
En respirent la fleur d'un cœur déjà content.  
Et cette fleur, un jour peut-être, non hâtée,  
Comblera tous vos vœux, ô belle Philothée,  
Comme un fruit mûr qui tombe au gazon qui l'attend.*

Sainte-Beuve a joint à ces vers une note: « On est très convertisseur et très prêcheur aux alentours du lac de Genève et dans le canton de Vaud. »

Il faut comprendre l'agacement d'un esprit supérieur, quand il est assiégé par des instances indiscrètes. Il y a

des Timothées qui prennent trop à la lettre le précepte de saint Paul: *Insiste en temps et hors de temps*. C'est pour eux que Taine a dit:

« *Je n'ai jamais souffert quelqu'un qui me prêchât*<sup>1</sup>. »

Sainte-Beuve a rencontré quelques-uns de ces zélotes: M. Philippe Boucher, par exemple, dont il parle dans une de ses lettres à madame Olivier, et qui lui avait écrit: « Vous avez connu Vinet; c'est une grave responsabilité! »

En s'exprimant ainsi<sup>2</sup>, M. Boucher abusait certainement du nom du penseur vaudois; et ceux-là font de même qui mettent Vinet au nombre de ces *sincères qui voulaient me convertir et me croyaient déjà à eux*, comme parle Sainte-Beuve. La discrétion — qualité parfaitement compatible avec l'esprit chrétien, — était entière chez Vinet: on s'en rend compte en lisant les lettres que Sainte-Beuve a reçues de lui<sup>3</sup>.

Vinet eût été heureux de voir Sainte-Beuve entrer dans

<sup>1</sup> Cette boutade se trouve dans un des sonnets que Taine a dédiés à ses chats, et qui ont été publiés par le *Figaro*. — Un professeur de théologie pratique ne ferait pas mal de citer ce mot à ses étudiants, en l'accompagnant d'un sage commentaire.

<sup>2</sup> Curieux rapprochement! Ce mot de M. Boucher rappelle une autre apostrophe, toute semblable, de madame Swetchine. « Les premiers mots qu'elle vous disait, rapporte Sainte-Beuve, concernaient votre croyance et l'état de votre âme; elle essayait d'un premier *grapin* à jeter sur vous. « Quand on a fait *Volupté*, me dit-elle la première fois que je la vis, on a une grande responsabilité! » — Je m'inclinai en silence. »

Si on lance ainsi le *grapin*, il est tout simple que les gens se mettent sur la défensive. — L'âme pudique de Vinet était absolument étrangère à de telles façons d'aborder l'âme d'autrui.

<sup>3</sup> Outre celles qui ont été publiées en 1882 dans les deux volumes de la *Correspondance* de Vinet, — et dans l'une desquelles il faut remarquer le passage où il parle à Sainte-Beuve (avec quelle retenue!) de ses espérances et de ses vœux: « veuillez en agréer, non l'expression, mais du moins l'assurance » — on en connaît au moins deux autres: l'une sans date, écrite peu après la mort de Manuel, et citée dans les *Nouveaux Lundis*, IX, 68; l'autre, du 4 mai 1846, qui a été publiée dans les *Etrennes chrétiennes*, Genève, 1882, page 180.

l'Eglise chrétienne, au lieu de rester sur le seuil; mais il ne s'est jamais mis en campagne pour le convertir, et surtout n'a jamais cru qu'il eût déjà franchi la barrière. Sainte-Beuve lui a su gré de sa délicate réserve, et ce n'est pas à lui, c'est à d'autres, certainement, qu'il a pensé en écrivant les lignes citées plus haut, qui ont été quelquefois si mal comprises <sup>1</sup>.

Eugène RITTER.

---

## NOTICE SUR LE BAILLIAGE D'ORON

La notice publiée ici m'avait été fournie pour le *Dictionnaire historique du Canton de Vaud* par feu M. Ch. Pasche, à Oron, notre très regretté collaborateur. J'ai dû l'abrégé considérablement. Elle est donc en grande partie inédite et elle intéressera sans doute nos lecteurs. Quant à la liste complète des baillis, elle se trouve dans le *Dictionnaire* cité plus haut.

E. M.

Le bailliage d'Oron fut formé en 1557 avec les terres des seigneuries d'Oron, de Palézieux et celles dépendant de l'abbaye de Haut-Crêt. Son territoire comprenait toutes les communes qui forment aujourd'hui le cercle d'Oron, plus la commune de Peney, le vignoble du Désaley de Haut-Crêt et une partie de Corsier, de Chardonne et de Jongny, comme dépendance de la seigneurie d'Oron.

Il était de 3<sup>e</sup> classe et estimé valoir en moyenne 12,500 livres par an; le bailli jouissait en outre du château, du domaine en dépendant, avec leurs droits et corvées, d'un affouage considérable, sans compter les présents des communes à son avènement et des châtelains et justiciers qui obtenaient la préférence.

Je saisis cette occasion pour signaler dans le *Livre d'or de Sainte-Beuve* (Paris, librairie Fontemoing, 1904; pages 173 à 192) l'excellent morceau que M. Firmin Roz y a publié: *Sainte-Beuve à Lausanne*.